



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 10 décembre 2020

Délibération n°87-2020 : Modification des tarifs des prestations des services de l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2020-2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts de l'Université de Bretagne Sud ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'UBS n° 46-2020 en date du 15 juillet 2020 approuvant les tarifs des prestations des services de l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2020-2021 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE À L'UNANIMITÉ

la modification des tarifs des prestations des services de l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2020-2021.

Membres en exercice : 30 Membres présents : 16 Membres représentés : 7 Suffrages exprimés : 23 - Pour : 23 - Contre : 0 Abstentions : 0 Ne prend pas part au vote : 0
--

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

<u>Document en annexe</u> : Tarifs des prestations de service de l'UBS 2020-2021 modifiés et approuvés.
